



Bourses Nationales d'Etudes de Lycées – Campagne 2020/2021

publié le 04/06/2020

A l'attention des parents d'élèves de 3èmes

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire public, vous pouvez déposer une demande de bourse de lycée version « papier » jusqu'au 07 Juillet 2020.

Vous trouverez, ci-joint, **le formulaire de demande de bourse lycée ainsi qu'une notice d'information.**

Document accessible également sur le site « [éducation.gouv.fr](http://education.gouv.fr) » rubrique « Aides financières au lycée » et sur le site du collège : <https://etab.ac-poitiers.fr/coll-saujon>

Pour les familles qui demandent une bourse, le dossier est à compléter et à nous transmettre le plus rapidement possible par courriel, par voie postale ou le déposer au secrétariat du collège en joignant :

- ▶ votre avis de situation déclarative 2020 (impôt sur les revenus 2019)
- ▶ ou la déclaration automatique des revenus 2019
- ▶ autre pièce justifiant votre situation familiale

Les demandes de bourse doivent obligatoirement être faites même sans connaître l'orientation définitive de votre enfant.

Pour les familles qui ne font pas de demande de bourse : prévenir le secrétariat du collège par mail à l'adresse ce.0170387d@ac-poitiers.fr

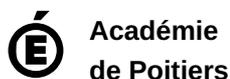
N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour tout autre question.

En vous remerciant

La Direction

Document joint

 [bourses_lycees](#) (PDF de 385.7 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.